Pourquoi l’assurance solde restant dû est-elle si souvent demandée pour un crédit hypothécaire ?

L'assurance solde restant dû · https://aviza.be/fr/docs/asrd/pourquoi-lassurance-solde-restant-du-est-elle-essentielle-voire-obligatoire-pour-un-credit-immobilier-en-belgique/

Aucune loi n’oblige à prendre une assurance solde restant dû. Mais la plupart des banques la demandent pour accorder un crédit hypothécaire, parce qu’elle garantit le remboursement du prêt si l’emprunteur décède.

Ce que la banque y gagne

Si l’emprunteur décède, la banque récupère le solde du crédit grâce au capital assuré. Elle n’a pas à se retourner vers le co-emprunteur ou les héritiers, ni à faire vendre le bien.

Ce que vos proches y gagnent

Sans assurance, la dette fait partie de la succession. Le co-emprunteur continue à rembourser seul, et les héritiers reprennent ce qui reste dû. Avec une assurance solde restant dû :

- le crédit est remboursé à hauteur du pourcentage assuré ;
- le partenaire survivant peut rester dans le logement sans charge de remboursement, ou avec une charge réduite.

Vous choisissez votre assureur

La banque peut demander une assurance, mais elle ne peut pas vous obliger à la prendre chez elle. Vous pouvez la souscrire ailleurs, par exemple chez Aviza. Certaines banques accordent une réduction de taux si vous prenez leur assurance : demandez le coût total du crédit avec et sans leur assurance, puis comparez.

Pour connaître le prix de votre assurance chez Aviza, utilisez le simulateur en ligne.